

## RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

### ENTREPRENEUR EN PETITS BÂTIMENTS (1.2)

Nom du candidat : \_\_\_\_\_

# NDI : \_\_\_\_\_

**DES MODIFICATIONS AU CONTENU PEUVENT ÊTRE APPORTÉES EN TOUT TEMPS**

**RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCE:  
SOUS-CATÉGORIE: 1.2  
Entrepreneur en petits bâtiments**

**PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU CURRICULUM VITAE**

FORMATION

EXPÉRIENCE DE TRAVAIL

ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES

ÉLÉMENTS DE  
COMPÉTENCE

EXEMPLE D'HABILITÉS  
MINIMALEMENT REQUISES

**PLAN DE GARANTIE DES BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS NEUFS**

<p>Connaître le champ d'application du <i>Règlement sur le plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs</i> (L.R.Q., c. B-1.1, r.0.2)</p>	<p>Nommer les bâtiments visés par le <i>Règlement sur le plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs</i> (L.R.Q., c. B-1.1, r.0.2)</p>				
<p>Connaître le rôle des principaux intervenants du programme de <i>Plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs</i></p>	<p>Nommer les entrepreneurs visés par le <i>Règlement sur le plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs</i> (L.R.Q., c. B-1.1, r.0.2)</p>				
	<p>Expliquer le rôle des principaux intervenants du programme de <i>Plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs</i> (l'administrateur, le bénéficiaire, l'entrepreneur, le professionnel du bâtiment)</p>				

**ENCADREMENT LÉGISLATIF, NORMATIF ET RÉGLEMENTAIRE**

<p>Connaître la <i>Loi sur le bâtiment</i> (L.R.Q., c. B-1.1)</p>	<p>Expliquer la notion de « Mesures différentes » (articles 127 et 128 de la <i>Loi sur le bâtiment</i> (L.R.Q., c. B-1.1)).</p>				
<p>Connaître l'encadrement législatif, normatif et réglementaire visant les bâtiments</p>	<p>Engager un entrepreneur spécialisé ayant la sous-catégorie de licence appropriée pour exécuter des travaux qui sont non-compris dans sa licence d'entrepreneur.</p>				
	<p>Distinguer <i>Code de construction</i> (L.R.Q., c. B-1.1, r.0.01.01), <i>Code national du bâtiment – Canada 1995</i> (CNRC) et <i>Code de construction du Québec – Chapitre I, Bâtiment</i></p>				
	<p>Se référer à la <i>Loi sur les appareils sous pression</i> (L.R.Q., c. A-20.01) et au <i>Règlement sur les appareils sous pression</i> (L.R.Q., c. A-20.01, r.1.1)</p>				
	<p>Se référer à la <i>Loi sur l'économie de l'énergie dans le bâtiment</i> (L.R.Q., c. E-1.1) et au <i>Règlement sur l'économie de l'énergie dans les nouveaux bâtiments</i> (L.R.Q., c. E-1.1, r.1)</p>				
	<p>Se référer au <i>Code des professions</i> (L.R.Q., c. C-26)</p>				

**RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCE:  
SOUS-CATÉGORIE: 1.2  
Entrepreneur en petits bâtiments**

**PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU CURRICULUM VITAE**

		PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU CURRICULUM VITAE																																	
		FORMATION										EXPÉRIENCE DE TRAVAIL										ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES													
ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE		EXEMPLE D'HABILITÉS MINIMALEMENT REQUISES																																	
Connaître l'encadrement législatif, normatif et réglementaire visant les bâtiments	Se référer à la <i>Loi sur la qualité de l'environnement</i> (L.R.Q., c. Q-2), au <i>Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées</i> (L.R.Q., c. Q-2, r.8) et au <i>Règlement sur la qualité de l'eau potable</i> (L.R.Q., c. Q-2, r.18.1.1)																																		
	Nommer les distances requises pour un champ d'épuration telles que prévues au <i>Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées</i> (L.R.Q., Q-2, r.8)																																		
	Se référer à la <i>Loi sur l'aménagement et l'urbanisme</i> (L.R.Q., c. A-19.1) et aux règlements municipaux sur le zonage																																		
	Se référer aux règlements municipaux visant la construction (selon les municipalités)																																		
	Se référer au <i>Code national de prévention des incendies</i> (CNPI) (CNRC) (selon les municipalités)																																		
	Se référer au <i>Chapitre I, Bâtiment</i> ; au <i>Chapitre V, Électricité</i> ; au <i>Chapitre II, Gaz</i> et au <i>Chapitre III, Plomberie du Code de construction du Québec</i> (L.R.Q., c. B-1.1, r.0.01.01)																																		
Connaître l'encadrement normatif et réglementaire visant les appareils de levage	Se référer au <i>Chapitre IV, Ascenseurs et autres appareils élévateurs du Code de construction du Québec</i> (L.R.Q., c. B-1.1, r.0.01.01)																																		
	S'assurer que l'appareil élévateur est conforme à la norme appropriée ( <i>CAN/CSA-B44-04 Code de sécurité des ascenseurs et monte-charge</i> , <i>CAN/CSA-B355-00 Appareils élévateurs pour personnes handicapées</i> et <i>CAN/CSA-B613-00 Appareils élévateurs d'habitation pour personnes handicapées</i> )																																		
	Expliquer les exigences relatives aux séparations coupe-feu pour les appareils de levage																																		
	Expliquer les exigences relatives aux dimensions de la cabine d'ascenseur																																		

**RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCE:  
SOUS-CATÉGORIE: 1.2  
Entrepreneur en petits bâtiments**

**PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU CURRICULUM VITAE**

		PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU CURRICULUM VITAE																																	
		FORMATION										EXPÉRIENCE DE TRAVAIL										ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES													
ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	EXEMPLE D'HABILITÉS MINIMALEMENT REQUISES																																		
Connaître l'encadrement normatif et réglementaire visant les appareils de levage (suite)	Expliquer l'impact de l'installation d'un appareil élévateur quant à l'accessibilité du bâtiment (application de la partie 3.8 du <i>Code de construction du Québec – Chapitre I</i> )																																		
	Vérifier si le modèle d'appareil élévateur pour personnes handicapées à être installé est autorisé par la <i>Régie du bâtiment</i>																																		
Établir le domaine d'application du <i>Code de construction du Québec – Chapitre I, Bâtiment</i>	Se référer à la partie 2 du <i>Code de construction du Québec – Chapitre I, Bâtiment</i>																																		
Classer un bâtiment en regard du <i>Code de construction du Québec – Chapitre I, Bâtiment</i>	Déterminer le niveau moyen du sol																																		
	Déterminer le premier étage																																		
	Établir le nombre d'étages afin de déterminer le type de construction																																		
	Expliquer dans quel cas une mezzanine devient un étage (3.2.1.1)																																		
	Établir la hauteur du bâtiment afin de déterminer les mesures requises pour les bâtiments de grande hauteur																																		
	Établir l'aire du bâtiment																																		
Classer un bâtiment en regard du Code de construction du Québec – Chapitre I, Bâtiment (suite)	Déterminer les usages du bâtiment																																		
	Déterminer si le bâtiment est de « grande hauteur » (en fonction de l'usage, de la population et de la hauteur) (3.2.6)																																		

**RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCE:  
SOUS-CATÉGORIE: 1.2  
Entrepreneur en petits bâtiments**

**PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU CURRICULUM VITAE**

		PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU CURRICULUM VITAE																																	
		FORMATION										EXPÉRIENCE DE TRAVAIL										ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES													
ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	EXEMPLE D'HABILITÉS MINIMALEMENT REQUISES																																		
Établir le type de construction (combustible ou incombustible)	Appliquer les articles appropriés de la section 3.2.2 du <i>Code de construction du Québec – Chapitre I, Bâtiment</i> en ce qui concerne le type de matériaux (combustible ou incombustible), les gicleurs et la résistance au feu de la structure																																		
	Tenir compte des usages principaux pour chacun des étages																																		
	Expliquer comment déterminer les exigences requises pour un étage comportant plusieurs usages principaux																																		
	Nommer le plan qui détermine où sont les séparations coupe-feu																																		
	Identifier les exigences de séparations coupe-feu entre les usages dans le cas d'usages mixtes (3.1.3)																																		
	Identifier les exigences de séparations coupe-feu entre les usages (3.1.3) pour les planchers, les murs et cloisons porteurs, la structure (poteaux, colonnes, etc.) dans le cas d'usages mixtes (3.2.2)																																		
	Identifier les exigences de séparations coupe-feu entre les suites dans le cas d'usages mixtes (3.3.1.1)																																		
Être responsable	Expliquer les détails requis par l'entrepreneur pour pouvoir vérifier si les plans respectent les exigences du <i>Code de construction du Québec – Chapitre I, Bâtiment</i> (séparations coupe-feu, issues, alarmes, gicleurs, hauteurs, etc.)																																		
	Expliquer les responsabilités de l'entrepreneur face à la <i>Loi sur le bâtiment</i> (Chapitre II)																																		

**RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCE:**  
**SOUS-CATÉGORIE: 1.2**  
**Entrepreneur en petits bâtiments**

**PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU CURRICULUM VITAE**

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	EXEMPLE D'HABILITÉS MINIMALEMENT REQUISES	FORMATION												EXPÉRIENCE DE TRAVAIL												ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES											
<b>CONCEPTION DU BÂTIMENT - PARTIE 3 – PROTECTION CONTRE L'INCENDIE, SÉCURITÉ DES OCCUPANTS ET ACCESSIBILITÉ</b>																																					
Connaitre les principaux termes relatifs aux moyens d'évacuation, aux systèmes de détection et d'alarme incendie, aux séparations coupe-feu, aux séparations spatiales et à la protection des façades	Définir ce que le <i>Code de construction du Québec – Chapitre I, Bâtiment</i> entend par « issue » et par « accès à l'issue »																																				
	Distinguer le détecteur de fumée de l'avertisseur de fumée																																				
	Distinguer le mur coupe-feu de la séparation coupe-feu																																				
	Expliquer la notion de « distance limitative »																																				
Connaitre les principales exigences relatives aux moyens d'évacuation	Expliquer la notion de protection du moyen d'évacuation																																				
	Expliquer la notion de sécurité du moyen d'évacuation																																				
	Expliquer de quoi est fonction la distance de parcours (3.3 et 3.4)																																				
	Expliquer comment est déterminée la largeur des issues																																				
	Expliquer le principe des deux options d'évacuation																																				
	Expliquer les exigences relatives aux dispositifs d'obturation (ferme-porte) des séparations coupe-feu (3.4.6.12)																																				
	Distinguer les exigences relatives aux séparations coupe-feu pour l'issue de celles de l'accès à l'issue																																				
	Expliquer les exigences relatives à l'éclairage des moyens d'évacuation																																				
	Expliquer les exigences relatives à la signalisation des moyens d'évacuation																																				

**RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCE:  
SOUS-CATÉGORIE: 1.2  
Entrepreneur en petits bâtiments**

**PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU CURRICULUM VITAE**

FORMATION

EXPÉRIENCE DE TRAVAIL

ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	EXEMPLE D'HABILITÉS MINIMALEMENT REQUISES	FORMATION												EXPÉRIENCE DE TRAVAIL												ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES											
Connaître les principales exigences relatives à la protection incendie	Expliquer le principe derrière les exigences relatives à la protection de l'issue contre un incendie pouvant provenir d'un compartiment (protection d'un compartiment par rapport à un autre et par rapport à l'issue)																																				
Connaître les principales exigences relatives à la protection incendie (suite)	Expliquer les exigences relatives à la protection de l'issue contre l'incendie (3.2.3.12)																																				
	Se référer à la norme <i>NFPA 80-1999 - Fire Doors and Fire Windows</i>																																				
	Expliquer comment s'assurer du degré pare-flamme d'un dispositif d'obturation																																				
	Expliquer comment calculer le degré de résistance au feu d'une cloison, d'un mur, d'un plancher, d'un toit, d'un vide technique et d'un local technique (3.1.7)																																				
	Expliquer les exigences visant à limiter la propagation de la fumée dans les bâtiments de grande hauteur (3.2.6.2)																																				
	Expliquer les exigences particulières pour les bâtiments de grande hauteur (escaliers d'issues, systèmes de ventilation desservant plus de 2 étages, fonctionnement des ascenseurs, ascenseurs destinés aux pompiers, protection des câbles électriques) (3.2.6)																																				
	Expliquer les exigences relatives à l'endroit où doivent déboucher les issues.																																				

**RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCE:  
SOUS-CATÉGORIE: 1.2  
Entrepreneur en petits bâtiments**

**PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU CURRICULUM VITAE**

		PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU CURRICULUM VITAE																																	
		FORMATION										EXPÉRIENCE DE TRAVAIL										ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES													
ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	EXEMPLE D'HABILITÉS MINIMALEMENT REQUISES																																		
Connaître les principales exigences relatives à la protection contre les accidents	Expliquer comment vérifier le balancement de l'escalier (uniformité des marches)																																		
	Nommer la hauteur requise pour les garde-corps (3.4.6.5).																																		
	Nommer l'espacement requis entre les barotins (3.4.6.5)																																		
	Nommer les cas où une barre-panique est requise sur la porte (en fonction du nombre de personnes et de l'usage) (3.4.6.15)																																		
Connaître les principales exigences relatives aux systèmes de détection et d'alarme incendie	Expliquer les exigences relatives à l'audibilité du signal d'alarme (maximum d'audibilité dans la pièce de sommeil, maximum d'audibilité près de l'appareil)																																		
	Nommer les critères de perte d'audibilité du signal																																		
Connaître les principales exigences relatives aux systèmes de détection et d'alarme incendie (suivi)	Expliquer dans quels cas l'installation d'un avertisseur de fumée est requise ainsi que l'endroit où il doit être situé																																		
	Expliquer quelle est l'alimentation électrique de secours requise pour le système d'alarme (en fonction de l'usage et de la hauteur du bâtiment) (3.2.7.8)																																		
Connaître les principales exigences relatives à l'intégrité et à la résistance au feu des séparations coupe-feu	Expliquer les exigences relatives à l'intégrité des séparations coupe-feu (dispositifs d'obturation, registre coupe-feu, conduits, filage, tuyauterie, joints d'étanchéité, clapets, gaines de ventilation, hottes de cuisine et de salle de bain, vides de construction, etc.) (3.1.8.)																																		
	Expliquer les exigences relatives à la compartimentation du comble (entretoit) et aux vides sous toit																																		



**RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCE:  
SOUS-CATÉGORIE: 1.2  
Entrepreneur en petits bâtiments**

**PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU CURRICULUM VITAE**

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	EXEMPLE D'HABILITÉS MINIMALEMENT REQUISES	FORMATION												EXPÉRIENCE DE TRAVAIL												ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES																														
Connaître les principales exigences relatives à l'intégrité et à la résistance au feu des séparations coupe-feu (suite)	Expliquer les exigences relatives aux murs coupe-feu et aux séparations coupe-feu.																																																							
	Expliquer les exigences relatives aux ouvertures permises, à la surévaluation (dépassement possible au toit) et aux matériaux permis																																																							
Connaître les matériaux permis selon le type de construction	Expliquer les exigences relatives aux matériaux combustibles (3.1.4) et incombustibles (3.1.5).																																																							
	Nommer les matériaux permis pour le filage électrique (3.1.5.17, 3.1.5.18, et 3.1.5.19), l'isolant (mousse plastique) (3.1.5.11) et la tuyauterie (3.1.5.14 et 3.1.5.15)																																																							
Connaître les exigences relatives aux mesures de lutte contre l'incendie (3.2.5)	Expliquer la notion de voie d'accès (3.2.5.6)																																																							
	Expliquer les exigences relatives à la voie d'accès (largeur et hauteur libre, rayon de courbure, pente, distance du bâtiment, etc.)																																																							
Connaître les exigences relatives aux tentes	Expliquer les exigences relatives aux plans et devis																																																							
	Expliquer les exigences relatives au dégagement des issues et à l'ignifugation (3.1.6)																																																							
Connaître les exigences relatives à l'accessibilité (3.8)	Expliquer les exigences relatives à l'accessibilité																																																							
	Expliquer la notion de « parcours sans obstacles » (3.8.1.3) ainsi que les exigences associées (largeurs, ouvertures dans le plancher, dénivellations, pentes, seuils de porte, portes électriques, places de stationnement, rampes d'accès, accès aux ascenseurs ou appareils élévateurs pour personnes handicapées, etc.)																																																							
	Expliquer les exigences relatives aux toilettes adaptées (ou, équipements appropriés, dimensions, aires de manœuvre) (3.2.8.3)																																																							
	Expliquer les exigences relatives à la protection des personnes handicapées sur les aires de plancher sans obstacles (3.3.1.7)																																																							
	Expliquer les exemptions possibles relativement à l'accessibilité (3.8.1.1)																																																							







**RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCE:  
SOUS-CATÉGORIE: 1.2  
Entrepreneur en petits bâtiments**

**PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU CURRICULUM VITAE**

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	EXEMPLE D'HABILITÉS MINIMALEMENT REQUISES	FORMATION												EXPÉRIENCE DE TRAVAIL												ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES											
Connaître les exigences relatives aux portes et fenêtres (9.6 et 9.7)	Expliquer dans quels cas un garde-corps ou un mécanisme capable de bloquer la partie battante ou coulissante de la fenêtre et d'en limiter l'ouverture (verticalement ou horizontalement) est requis (9.7.1.6)																																				
Connaître les exigences relatives aux portes et fenêtres (9.6 et 9.7) (suite)	Expliquer les exigences relatives à la hauteur des seuils de porte (9.6.4)																																				
	Expliquer les exigences relatives aux dimensions minimales de fenêtres de chambre pour un bâtiment non giclé																																				
	Se référer à la norme <i>CAN/CSA A440</i> - Norme (spécification) relative aux fenêtres, aux portes et aux lanterneaux																																				
	Faire appel à un ingénieur dans des cas spéciaux (très grande fenêtre, etc.)																																				
Connaître les exigences relatives aux escaliers et garde-corps (9.8)	Expliquer comment dimensionner un escalier (hauteur et profondeur des marches, giron, échappée) (9.8.3.4)																																				
	Expliquer les exigences relatives aux garde-corps (hauteur, conception, ouverture) (9.8.8)																																				
Connaître les exigences relatives aux moyens d'évacuation (9.9)	Calculer le nombre de personnes afin d'établir les dimensions des issues, le nombre d'issues, la capacité des issues ainsi que la largeur minimale des corridors																																				
	Calculer le nombre d'accès à l'issue (en fonction de la distance de parcours et de l'aire maximale) (tableau 9.9.7.3)																																				





**RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCE:  
SOUS-CATÉGORIE: 1.2  
Entrepreneur en petits bâtiments**

**PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU CURRICULUM VITAE**

		PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU CURRICULUM VITAE																																	
		FORMATION										EXPÉRIENCE DE TRAVAIL										ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES													
ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	EXEMPLE D'HABILITÉS MINIMALEMENT REQUISES																																		
Connaître les exigences relatives à la protection contre l'incendie (9.10) (suite)	Expliquer le principe derrière les exigences relatives à la séparation spatiale (9.10.14.1)																																		
	Expliquer les exigences relatives aux vides sous toit (9.10.15)																																		
	Expliquer comment peut être fait un coupe-feu (propriétés des matériaux, installation, etc.) (9.10.15)																																		
	Distinguer les types de matériaux avec un indice de propagation de la flamme faible de ceux avec un indice élevé (9.10.16)																																		
	Expliquer les exigences relatives aux mousses plastiques (9.10.16)																																		
	Expliquer les exigences relatives aux matériaux à indice de propagation de la flamme faible et aux matériaux à indice de propagation de la flamme élevé (endroits où ils sont requis) (9.10.16)																																		
Connaître les exigences relatives aux systèmes d'alarme incendie (9.10.17)	Expliquer les exigences relatives aux systèmes d'alarme incendie (requis en fonction de l'usage, de la dimension et du nombre de personnes)																																		
	Distinguer un avertisseur de fumée d'un détecteur de fumée																																		
	Expliquer les exigences relatives aux avertisseurs de fumée et aux détecteurs de fumée (types, alimentation, endroits où ils sont requis) (9.10.18)																																		
	Expliquer les exigences relatives à la vérification du système d'alarme (fermeture du chantier) (9.10.17.6)																																		
Connaître les exigences relatives à l'isolement acoustique	Se référer au tableau A.9.10.3.1																																		
Connaître les exigences relatives à l'excavation	Expliquer la profondeur à creuser selon le niveau de gel du sol (en fonction des différents types de sol) (9.12.2.2)																																		



**RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCE:  
SOUS-CATÉGORIE: 1.2  
Entrepreneur en petits bâtiments**

**PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU CURRICULUM VITAE**

		PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU CURRICULUM VITAE																																		
		FORMATION										EXPÉRIENCE DE TRAVAIL										ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES														
ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE		EXEMPLE D'HABILITÉS MINIMALEMENT REQUISES																																		
Connaître les exigences relatives à la protection contre l'humidité (9.13)	Expliquer les exigences relatives à la protection des murs de maçonnerie contre l'humidité																																			
	Expliquer les exigences relatives à l'imperméabilisation des dalles de béton (quand, comment, etc.)																																			
	Expliquer les exigences relatives à la protection des planchers contre l'infiltration de gaz souterrains																																			
Connaître les exigences relatives au drainage (9.14)	Expliquer comment faire pour s'assurer que l'eau d'un puits n'affecte pas les fondations (9.14)																																			
Connaître les exigences relatives aux fondations et aux semelles de fondation	Expliquer les exigences relatives aux fondations et aux semelles de fondation																																			
Connaître les exigences relatives aux vides sous toit (9.19)	Expliquer les exigences relatives à la ventilation d'un comble (vide sous toit)																																			
Connaître les exigences relatives à l'ossature (9.23)	Expliquer les exigences relatives aux portées (tableaux des portées).																																			
Connaître les exigences relatives aux foyers (9.21)	Se référer aux normes applicables pour les foyers																																			
Connaître les fonctions des murs extérieurs (9.25)	Expliquer les fonctions du revêtement extérieur (infiltration, évacuation)																																			
	Expliquer comment installer les différents types d'isolant																																			
	Expliquer comment s'assurer de l'intégrité de la construction																																			
	Expliquer comment calculer le R.S.I.																																			

**RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCE:**  
**SOUS-CATÉGORIE: 1.2**  
**Entrepreneur en petits bâtiments**

**PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU CURRICULUM VITAE**

		FORMATION												EXPÉRIENCE DE TRAVAIL												ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES											
ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	EXEMPLE D'HABILITÉS MINIMALEMENT REQUISES																																				
Connaître les exigences relatives au chauffage et au conditionnement d'air (9.33)	Prévoir les dégagements adéquats pour les conduits																																				
	Engager un sous-traitant détenant la licence appropriée																																				
	Se référer aux normes applicables pour le chauffage et le conditionnement d'air																																				
	Expliquer les exigences relatives à la protection des tuyaux																																				
	Distinguer la ventilation naturelle de la ventilation mécanique (quand, où, etc.)																																				
Connaître les exigences relatives à l'électricité (9.34)	Engager un sous-traitant détenant la licence appropriée																																				
	Se référer aux normes applicables pour l'électricité																																				
Connaître les exigences relatives aux garages (9.35)	Expliquer les exigences relatives aux puisards et fosses de retenue																																				

**CONCEPTION DU BÂTIMENT - PARTIE 10 – BÂTIMENTS EXISTANTS FAISANT L'OBJET D'UNE TRANSFORMATION,  DE TRAVAUX D'ENTRETIEN OU DE RÉPARATION**

Connaître les exigences particulières de la partie 10 du <i>Code de construction du Québec – Chapitre I, Bâtiment</i>	Expliquer le champ d'application de la partie 10 du <i>Code de construction du Québec – Chapitre I, Bâtiment</i>																																				
	Expliquer l'objectif visé par la partie 10 du <i>Code de construction du Québec – Chapitre I, Bâtiment</i>																																				
	Définir les notions d' « entretien », de « réparation », de « transformation » et de « mise aux normes »																																				

**PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU CURRICULUM VITAE**

**RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCE:**  
**SOUS-CATÉGORIE: 1.2**  
**Entrepreneur en petits bâtiments**

<b>ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE</b>	<b>EXEMPLE D'HABILITÉS MINIMALEMENT REQUISES</b>	<b>FORMATION</b>								<b>EXPÉRIENCE DE TRAVAIL</b>								<b>ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES</b>							
Connaître les exigences particulières de la partie 10 du Code de construction du Québec – Chapitre I, Bâtiment (suite)	Expliquer les exemptions prévues pour l'application du <i>Code de construction du Québec – Chapitre I, Bâtiment</i> (article 10.2.2.1)																								
	Expliquer les exigences relatives aux moyens d'évacuation dans les cas où ils desservent une partie transformée d'un bâtiment																								
	Expliquer les exigences relatives aux systèmes d'alarme																								
	Expliquer les exigences de sécurité pour la partie transformée d'un bâtiment																								

**CONSTRUCTION DU BÂTIMENT**

Connaître les principes d'insonorisation d'un bâtiment	Expliquer comment contenir le son dans une construction																					
Connaître les exigences relatives aux plans et devis de structure	Expliquer les exigences relatives aux plans et devis de structure en vue de l'exécution de travaux																					
Gérer l'exécution des travaux d'excavation	Reconnaître les différents types de sols et leur portance en vue de l'excavation																					
	Expliquer pourquoi le type de sol approprié pour le remblai n'est pas nécessairement celui en place																					
	Expliquer le principe de la pente positive (remblayage)																					
Gérer l'exécution des travaux de fondation	Vérifier les niveaux d'excavation																					
	Assurer un contrôle adéquat du remblai sous la dalle afin d'éviter les gonflements																					
	Expliquer comment construire les différents types de fondation en fonction du sol (type et nappe phréatique) et de la charge (résistance requise, impact sur les dimensions et la hauteur).																					
	Expliquer la notion de poussées latérales concernant les fondations en blocs de béton																					

**RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCE:  
SOUS-CATÉGORIE: 1.2  
Entrepreneur en petits bâtiments**

		PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU CURRICULUM VITAE																																								
		FORMATION						EXPÉRIENCE DE TRAVAIL																		ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES																
ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	EXEMPLE D'HABILITÉS MINIMALEMENT REQUISES																																									
Gérer l'exécution des travaux de fondation (suite)	Surveiller la mise en place du béton (mélange, hauteur des coulées, hauteur de chute, etc.)																																									
	Vérifier les pentes d'excavation compte tenu de la nature du sol																																									
	Mettre en place les coffrages de semelle (marges de recul et latérales)																																									
	Vérifier le chemin de clé et/ou la fiche d'ancrage																																									
	S'assurer que le béton a une cure à l'air libre (ne pas remblayer trop vite pour éviter les fissures)																																									
	S'assurer que le matériel de remblai est convenable (avec une pente positive)																																									
Gérer l'exécution des travaux d'ossature (portées, types de matériaux, poteaux, poutres, assises, solives, supports de plancher, fermes de toit, poutrelles de toit, ouvertures, exigences coupe-feu)	S'assurer de la qualité des matériaux (surtout le bois qui doit avoir un maximum de 19% d'humidité et qui doit répondre aux catégories 1 et 2 des normes de qualification de l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec (AMBSQ)) et éviter de les exposer aux éléments																																									
	Respecter les portées pour les éléments de charpente																																									
	Manutenionner et contreventer adéquatement les fermes de toit selon les spécifications du plan d'ingénieur																																									
	S'assurer que les entailles ou les coupes n'affaiblissent pas les éléments porteurs																																									
	S'assurer que les éléments soient adéquatement fixés (éviter d'avoir trop de clous ou pas assez)																																									
	S'assurer que les linteaux dans les murs porteurs sont adéquatement supportés jusqu'à la lisse basse																																									
	S'assurer que les assemblages ayant un degré de résistance au feu sont continus jusqu'aux éléments porteurs ou munis de dispositifs d'obturation approuvés																																									
S'assurer que la séparation coupe-feu a le degré de résistance au feu requis																																										

**RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCE:  
SOUS-CATÉGORIE: 1.2  
Entrepreneur en petits bâtiments**

**PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU CURRICULUM VITAE**

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	EXEMPLE D'HABILITÉS MINIMALEMENT REQUISES	FORMATION							EXPÉRIENCE DE TRAVAIL							ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES											
Gérer l'exécution des travaux d'ossature (portées, types de matériaux, poteaux, poutres, assises, solives, supports de plancher, fermes de toit, poutrelles de toit, ouvertures, exigences coupe-feu)(suite)	S'assurer que l'ouverture est placée dans la partie chaude du mur																										
	S'assurer d'un espace suffisant pour le calfeutrage																										
	S'assurer du scellement du pare-air et du pare-vapeur autour des ouvertures																										
	Poser une membrane d'étanchéité entre le pare-air et le cadre extérieur																										
	Poser un isolant flexible pour la tête des fenêtres																										
	Expliquer le rôle du contreventement ainsi que les impacts possibles de sa modification ou de son absence																										
	Porter attention à l'isolation des coins extérieurs (s'assurer que la laine est posée avant de fermer les murs)																										
Gérer l'exécution des travaux relatifs à l'enveloppe du bâtiment (toiture, supports de revêtement, pare-air)	Respecter les directives du manufacturier pour les contreplaqués et les agglomérés																										
	S'assurer que les éléments de structure du toit ne soient pas entaillés																										
	S'assurer de poser la membrane d'étanchéité selon les prescriptions du <i>Chapitre I, Bâtiment</i> du <i>Code de construction du Québec</i> (L.R.Q., c. B-1.1, r.0.01.01).																										
	S'assurer d'avoir tous les solins requis																										
	Réparer le pare-air lorsqu'il est déchiré (s'assurer de son étanchéité complète)																										
Gérer l'exécution des travaux de portes et fenêtres	Pour les murs isolés par l'extérieur, s'assurer du contreventement des coins (pour la rigidité structurale)																										
	Poser les portes et fenêtres de niveau, d'équerre et d'aplomb dans la partie chaude du mur																										
	S'assurer que les portes et fenêtres sont conformes à la norme applicable																										
	Poser des cales selon les spécifications du manufacturier																										

**RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCE:  
SOUS-CATÉGORIE: 1.2  
Entrepreneur en petits bâtiments**

		PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU CURRICULUM VITAE																																						
		FORMATION						EXPÉRIENCE DE TRAVAIL												ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES																				
ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	EXEMPLE D'HABILITÉS MINIMALEMENT REQUISES																																							
Gérer l'exécution des travaux de divisions intérieures	Respecter les plans pour les divisions intérieures																																							
	Prévoir les fonds de clouage aux endroits requis																																							
	S'assurer que les divisions sont d'équerre																																							
Gérer l'exécution des travaux d'électricité et de plomberie	S'assurer de la conformité aux plans des travaux d'électricité et de plomberie																																							
Gérer l'exécution des travaux d'isolation, de revêtements intermédiaires et de pare-vapeur	S'assurer que les isolants sont posés de façon adéquate																																							
	S'assurer que les isolants n'obstruent pas les espaces de ventilation																																							
	S'assurer que les isolants en polystyrène et polyuréthane exposés sont recouverts																																							
	Ajuster l'isolation sur les murs de fondation de façon à ce qu'il n'y ait pas d'air chaud qui puisse s'infiltrer à l'arrière																																							
	S'assurer que l'isolation entre les éléments de structure de plancher est étanche et munie d'un pare-vapeur (jointif avec celui du mur)																																							
	S'assurer de la mise en place d'un pare-vapeur efficace sous la dalle de béton																																							
	Dans le cas d'un isolant soufflé, s'assurer d'avoir la bonne quantité d'isolation pour la résistance requise																																							
	S'assurer que le degré de résistance thermique de chacun des éléments d'ossature respecte les exigences du <i>Chapitre I, Bâtiment du Code de construction du Québec</i> (L.R.Q., c. B-1.1, r.0.01.01)																																							
	S'assurer que la ventilation est non obstruée et qu'elle est adéquatement répartie pour les espaces qui ont à être ventilés																																							
	S'assurer de l'isolation des conduits de ventilation dans les espaces non chauffés																																							

**PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU CURRICULUM VITAE**

**RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCE:  
SOUS-CATÉGORIE: 1.2  
Entrepreneur en petits bâtiments**

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	EXEMPLE D'HABILITÉS MINIMALEMENT REQUISES	FORMATION					EXPÉRIENCE DE TRAVAIL										ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES											
Gérer l'exécution des travaux de revêtement de finition (intérieure et extérieure)	S'assurer de respecter des spécifications prescrites par le numéro d'acceptation lorsqu'un assemblage exige une résistance au feu ou une insonorisation																											
	S'assurer que les ouvertures dos à dos dans les murs insonorisés sont décalées d'au moins un espace de montant																											
	S'assurer que les renforts d'angles sont fixés adéquatement																											
	Éviter les joints de panneaux de gypse aux intersections des portes et fenêtres																											
	S'assurer que les attaches ne perforent pas le papier de surface du panneau de gypse																											
Gérer l'exécution des travaux de revêtement de finition (intérieure et extérieure) (suite)	S'assurer qu'il y a des dispositifs anti-soulèvement pour les plafonds suspendus lorsqu'une résistance au feu est requise																											
Gérer l'exécution des travaux de finition (équipements, ventilation, etc.)	S'assurer que l'échangeur d'air est installé selon les prescriptions du manufacturier (longueur des tuyaux, rigidité, etc.)																											
	S'assurer que les conduits de ventilation évacuent à l'extérieur et qu'ils sont de dimensions appropriées.																											
	S'assurer que le ventilateur a la capacité nécessaire pour répondre aux normes																											
	S'assurer que les joints des conduits de ventilation sont étanches																											
Être responsable sur le chantier	Nommer la grosseur (ou l'usage) d'un bâtiment à partir de laquelle un architecte est requis pour produire les plans																											
	Superviser le travail des ouvriers sur le chantier																											
	S'assurer que les éléments installés (conduits, tuyaux, etc.) ne tombent pas en cas de mouvement de structure																											

**RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCE:  
SOUS-CATÉGORIE: 1.2  
Entrepreneur en petits bâtiments**

**PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU CURRICULUM VITAE**

		PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU CURRICULUM VITAE																																	
		FORMATION										EXPÉRIENCE DE TRAVAIL										ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES													
ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	EXEMPLE D'HABILITÉS MINIMALEMENT REQUISES																																		
Être responsable sur le chantier (suite)	S'assurer du bon déroulement des travaux																																		
	Coordonner les interrelations entre les différents ouvrages																																		
	Passer la bonne commande de fermes de toit au fabricant (montées au toit vs montées au sol, type de bois).																																		
	Expliquer comment réaliser l'indice de propagation de la flamme requis (9.10.3.1, note A-9.10.3.1 ou Annexe D)																																		
Être responsable sur le chantier (suite)	S'assurer que les travaux d'électricité et de plomberie n'affectent pas l'intégrité du bâtiment																																		
	Respecter les plans et devis de structure en portant une attention particulière aux portées et à l'alignement des appuis (partie 4)																																		
Être responsable sur le chantier (suite)	Expliquer les impacts possibles du non-respect des plans et devis de structure (partie 4)																																		
	Respecter les plans et devis de structure en portant une attention particulière aux portées et à l'alignement des appuis (partie 4)																																		
Connaître le rôle des intervenants présents sur le chantier	Expliquer le rôle et la responsabilité de chacun des intervenants sur le chantier de construction relativement à l'intégrité des séparations coupe-feu																																		
Choisir les matériaux adéquats	Accepter ou refuser les produits livrés sur le chantier (béton, matériaux, etc.)																																		





# Guide pour compléter le référentiel de compétences

## Le référentiel de compétences

Vous avez fait une demande d'évaluation par dossier professionnel, il est donc de votre responsabilité de démontrer à la Régie que vous détenez l'ensemble des compétences mentionnées dans les profils de compétences concernés. Les profils contiennent toutes les compétences et habiletés considérées minimalement requises pour être répondant dans un domaine ou une sous-catégorie donné.

Le référentiel de compétences sert d'assise au processus d'évaluation par dossier professionnel et vous aidera à faire votre démonstration. Il vous est présenté sous forme de tableau à compléter et reprend toutes les compétences et habiletés contenues dans le profil. Vous devez le compléter en y indiquant, au meilleur de votre connaissance, ce qui vous a permis d'acquérir les compétences ainsi que les habiletés citées. Ce référentiel doit vous représenter le plus fidèlement possible.

L'évaluation est faite sur la base de l'information fournie. Il est donc primordial d'inscrire dans le référentiel l'information pertinente pouvant appuyer votre démonstration.

Toutefois, les renseignements fournis doivent être vérifiables et représentatifs des compétences et habiletés que vous détenez. Nous vous rappelons que selon l'article 70 de la *Loi sur le bâtiment* (L.R.Q., c. B-1.1), la Régie peut suspendre ou annuler une licence lorsque le titulaire a faussement déclaré ou dénaturé des faits relatifs à la demande de la licence.

### Procédure pour compléter le document :

1. Sur votre curriculum vitae, votre liste de cours de formation ou autres documents, identifiez par des numéros les tâches, cours ou activités pertinents pour votre démonstration. Ces numéros vous serviront de références pour remplir la grille.
2. Indiquez, dans les cellules du bloc d'en-tête de la grille, les principaux éléments de votre curriculum vitae (formations, expériences de travail, activités complémentaires).
3. Complétez la grille en associant les principaux éléments de votre curriculum vitae aux habiletés à l'aide des numéros d'identification des tâches, cours ou activités qui vous ont permis de développer ces habiletés.

Il est possible, normal et acceptable que vous n'ayez pas acquis toutes les habiletés inscrites dans le référentiel. Aucune référence ne devrait alors paraître sur ces lignes.

Si nécessaire, vous pouvez inscrire des précisions ou informations supplémentaires dans l'espace prévu à la fin du tableau.

4. Signez la première page du document et apposez vos initiales sur chacune des autres pages, aux endroits indiqués.

Vous trouverez dans les pages suivantes (2 à 5) un exemple de référentiel de compétences complété selon les étapes ci-haut mentionnées.

Suite à la lecture de votre référentiel de compétences, des informations supplémentaires ou précisions pourraient être requises, selon les besoins de l'évaluateur du dossier.

Si, au terme de cette évaluation, la reconnaissance des acquis se concrétise, vous serez exempté de l'obligation de vous soumettre à l'examen de qualification pour les domaines ou sous-catégories pour lesquels vos acquis vous auront été reconnus.



## Pierre Béton, ing.

(no civique, rue)  
(Ville) Québec (Code postal)  
Téléphone : (514) 111-9876  
Télécopieur : (514) 000-0000  
Courriel  
pierre.beton@compagnie.com

### Formation spécialisée

- 1985 - 1989 Université au Québec (voir liste des cours en annexe)  
• Génie civil B. Sc. A.
- 1989 - 1993 Université à Montréal (voir liste des cours en annexe)  
• Architecture Bach.

### Autres formations

- 1 2006 Université au Québec  
• Droit de la construction (2 jours)
- 2 1999 École d'administration  
• Administration - Étude de cas (90 heures)
- 3 1997 École de la construction du Québec  
• Gestion financière, affaires juridiques, relation de travail, management (90 heures)
- 4 1996 École de la construction du Québec  
• Gestion de projets (80 heures)
- 5 1996 École de la construction du Québec  
• Secouriste en milieux de travail (80 heures)
- 6 1993 Attestation Construction  
• Attestation, santé et sécurité sur les chantiers de construction

### Expérience professionnelle

- 2002-2009 Le spécialiste de la construction inc. Montréal  
Entrepreneur général, Construction et rénovation de bâtiments institutionnels
- Directeur de projets
- Préparation des soumissions, 1
  - Négociation des contrats, 8

- Planification et suivi des travaux, 9
- Gestion des coûts, de l'échéancier et de la qualité, 10
- Surveillance des chantiers. 11

1999-2002 Groupe-conseil ABC inc. Montréal  
Ingénierie et construction

#### Ingénieur

- Conception et chargé de projets 12

Projets diversifiés de conception, de surveillance et de gérance pour des travaux de constructions générales et spécialisées en structure d'ouvrage de génie civil et en bâtiment.

1998-1999 Les constructions inc. Montréal  
Entrepreneurs généraux, structure d'ouvrage de génie civil

#### Directeur de projets

- Préparation des soumissions 13
- Négociation des contrats 14
- Planification et suivi des travaux, gestion des coûts, de l'échéancier et de la qualité 15
- Surveillance des chantiers 16

1996-1998 Les constructions inc. Montréal  
Entrepreneurs généraux, structure d'ouvrage de génie civil

#### Estimateur et gérant de projets

- Estimation de soumission 17
- Gestion de projets pour des travaux de construction de ponts, quai et autres ouvrages de génie civil similaires 18

1995-1996 Cie de gérance Itée Montréal  
Gérance de projets

#### Ingénieur estimateur

- Estimation détaillée aux fins de contrôle de soumission pour des travaux de construction de bâtiments. 19

1993-1995 Génie, gérance et associés inc.  
Génie-conseil, gérance de projets.

#### Ingénieur jr. en bâtiments

- Relevés de plans 20
- Inspection de bâtiments 21
- Étude de faisabilité 22
- Surveillance 23



Université au Québec  
École d'ingénierie  
Bureau du registraire

RELEVÉ DE COURS

Date d'émission : 23 juin 1989

Nom : BÉTON  
Prénom : PIERRE  
Adresse : 1203 Fiset  
VILLE QUEBEC  
COD. POS

Code permanent :  
Sexe MASCULIN  
Date de naissance :

Programme BACCALAUREAT EN SCIENCES APPLIQUÉES (GÉNIE CIVIL)

Diplôme présenté à l'appui de la demande d'admission  
Institution

Date d'obtention

	NO DE COURS	TITRE	VALEUR EN CREDITS	NOTE	CREDITS OBTENUS	LIEN	CC
		AUTOMNE 85					
1	GCI-10177	STATIQUE *					
2	GMC-10282	SCIENCES GRAPHIQUES					
3	MAT-10363	CALCUL II					
4	MAT-10381	INTRODUCTION A L'ALGEBRE LINEAIRE					
5	IFT-10426	PROGRAMMATION					
6	BIO-13208	PROBLEMES D'IMPACTS ECOLOGIQUES *					
		HIVER 86					
7	GCI-10178	RESISTANCE DES CONSTRUCTIONS I					
8	GCI-10222	TOPOGRAPHIE-GEODESIE					
9	GEL-10242	ELECTROTECHNIQUE GENERALE					
10	MAT-10364	CALCUL III					
11	GCI-13200	DYNAMIQUE *					
12	GCI-15189	HYDRODYNAMIQUE					
		ETE 86					
13	GCI-10224	TRAVAUX PRATIQUES : TOPOGRAPHIE - GEODES					
		AUTOMNE 86					
14	GCI-10179	RESISTANCE DES CONSTRUCTIONS II					
15	GCI-10195	MECANIQUE DES SOLS I					
16	GCI-10225	MATHEMATIQUES APPLIQUEES I					
17	MAT-10400	PROBABILITES ET STATISTIQUE					
18	GML-10463	MATERIAUX DE L'INGENIEUR					
19	GCI-15200	HYDRAULIQUE DES CONDUITES					
		HIVER 87					
20	GCI-10211	HYDROLOGIE *					
21	GLG-10360	GEOLOGIE POUR L'INGENIEUR CIVIL					
22	MAT-10427	ANALYSE NUMERIQUE					
23	ARC-11757	L'ARCHITECTURE MODERNE ET SES ORIGINE					
24	GCI-15201	HYDRAULIQUE DES COURS D'EAU					
25	ARC-15984	SOCIOLOGIE ET HABITATION					
26	ARC-15995	L'HABITAT CONTEMPORAIN					
		AUTOMNE 87					
27	GCI-10179	RESISTANCE DES CONSTRUCTIONS II					
28	GCI-10225	MATHEMATIQUES APPLIQUEES I					
29	GCI-10228	PRATIQUE DU GENIE CIVIL *					
30	GCI-10230	GENIE MUNICIPAL					
31	GLG-10361	MINERALOGIE ET PETROGRAPHIE *					
32	GCI-15202	HYDRAULIQUE MARITIME					

	NO DE COURS	TITRE	VALEUR EN CREDITS	NOTE	CREDITS OBTENUS	LIEN	CC
33	GCI-15205	PROJET D'AMENAGEMENT HYDROLOGIQUE					
		HIVER 88					
34	GCI-10181	STRUCTURE I					
35	GCI-10184	BETON ARME I					
36	GCI-10196	MECANIQUE DES SOLS II					
37	GCI-10227	MATHEMATIQUES APPLIQUEES II					
38	GCI-10234	TRANSPORT					
39	DRT-14139	LEGISLATION INDUSTRIELLE					
40	GCI-14833	LABORATOIRE DE GENIE CIVIL I					
41	GMN-15452	COUTS ET OPTIMISATION EN INGENIERIE					
		AUTOMNE 88					
42	GCI-10187	CHARPENTES METALLIQUES I					
43	GCI-10199	FONDACTIONS *					
44	GCI-10233	LABORATOIRE DE GENIE CIVIL II *					
45	IFT-10442	RECHERCHE OPERATIONNELLE I					
46	GCI-15203	HYDRAULIQUE APPLIQUEE					
47	GCI-16438	STRUCTURES DE BETON ARME					
		HIVER 89					
48	GCI-10186	BETON PRECONTRAINTE *					
49	GCI-10188	CHARPENTES METALLIQUES II					
50	GCI-10193	PROJET DE BETON *					
51	GCI-10218	PROJET D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE *					
52	GCI-14856	TECHNOLOGIE DU BETON					
53	CTE-11890	COMPTABILITE GENERALE I *					
54	IFT-14022	PROGRAMMATION EN LANGAGE APL					





Université à Montréal  
École d'architecture  
Bureau du registraire

RELEVÉ DE COURS

Date d'émission : 15 juin 1993

Nom : BÉTON  
Prénom : PIERRE  
Adresse : 1203 FISET  
VILLE QUEBEC  
COD. POS

Code permanent :  
Sexe MASCULIN  
Date de naissance :

Programme FORMATION EN ARCHITECTURE

Diplôme présenté à l'appui de la demande d'admission

Institution	No DE COURS	TITRE	VALEUR EN CREDITS	NOTE	CREDITS OBTENUS	LIEN	CC
		PROGRAMME D'ARCHITECTURE					
	1	ARC-3110L PROJETS DE SENSIBILISATION À L'ARCH.					
	2	ARC-4103C CLIMAT ET PHYSIQUE DU BATIMENT					
	3	ARC-4213X INITIATION AU MILIEU DE L'AMENAGEMENT					
	4	ARC-4802H COMMUNICATION GRAPHIQUE I					
	5	ARC-4402F ECLARAGISME					
	6	ARC-3110I PROJETS DE SYNTHESE					
	7	ARC-3110J PROJETS DE SYNTHESE					
	8	ARC-4213F HOMME/ENVIRONNEMENT					
	9	ARC-4302F HIST ARCH MOD DE RENO IND A NOS JOURS					
	10	ARC-4304A INTRODUCTION AU CONTEXTE D'INTERV.					
	11	ARC-4401B CONSTRUCTION I					
	12	ARC-4403B STATIQUE					
	13	ARC-4501A MATERIAUX ET METHODES DE CONSTRUCTION					
	14	ARC-4502G RESISTANCE DES MATERIAUX					
	15	ARC-4801E COMMUNICATION GRAPHIQUE 2					
	16	ARC-4801G GEOMETRIE DESCRIPTIVE I					
	17	ARC-4403F CHARPENTE APPLIQUEE II					
	18	ARC-4403L CHARPENTE APPLIQUEE I					
	19	ARC-4405H STRATEGIE STRUCTURALE					
	20	ARC-4716F INFORMATIQUE APPLIQUEE A L'AMENAGEM.					
	21	WWW-00033 RS SUIVIS UNIV. LAVAL					
	22	ARC-3300N TRAVAUX DIRIGES EN AMENAGEMENT					
	23	ARC-3007A INNOVATION TECHNIQUE ET FONCTIONNELLE					
	24	ARC-4231H COUT GLOBAL DU BATIMENT					
	25	ARC-4302O PROBLEMATIQUE DE L'HABITATION					
	26	ARC-4402B SERVICES ELECTRIQUES					
	27	ARC-4802L CROQUIS ET PERSPECTIVE					
	28	ARC-4233B INITIATION A L'ECONOMIE DU BATIMENT					
	29	ARC-4303N METHODOLOGIE APPLIQUEE					
	30	ARC-4401N CONSTRUCTION II					
	31	ARC-3002A HABITAT POUPULAIRE URBAIN					
	32	ARC-4303Z ANALYSES DE L'ARCH. CONTEMPORAINE					
	33	ARC-4401L SECURITE DU BATIMENT					
	34	ARC-3005A DESIGN DE L'ENVIRONNEMENT BATI I					
	35	ARC-4302Y HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE AU QUEBEC					
	36	ARC-4721A GESTION EN ARCHITECTURE					